



Paris, le 22 avril 2016

Nous revendiquons :

**Fédération**

**des activités postales et des télécommunications**

**25/27 rue des Envierges 75020 Paris**

**Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34**

[sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr) <http://www.sudptt.org>

**A l'attention de Mr Philippe Wahl**

**Président de La Poste**

**44 boulevard du Vaugirard**

**75757 Paris Cedex 15**

Monsieur le Président,

Objet : Préavis de grève

La Fédération SUD PTT des Activités Postales et de Télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée d'une durée de 24 heures le jeudi 28 avril 2016. Il débutera à 0 h et se terminera à 24 h.

Pour les services de nuit, ce préavis débutera le mercredi 27 avril 2016 à 17 h et se terminera le vendredi 29 avril 2016 à 7h 00.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble du personnel de la Poste, fonctionnaires, salarié-es de droit privé ou de droit public, ainsi que les agents appelés à les remplacer.

Ce préavis se situe dans le cadre du projet de réforme du code du travail qui va affecter l'ensemble des postiers et postières.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Pour le retrait du projet de loi.
- Contre la remise en cause des garanties collectives du code du travail.
- Pour la garantie d'un revenu décent pour tous avec un salaire mensuel de 1700€ net

hors prime

- Pour la diminution du temps de travail à 32 heures/semaines avec embauches correspondantes

- Pour l'indemnisation totale de toutes les heures supplémentaires effectuées par les postiers et postières.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Pascal Panozzo

Secrétaire fédéral